



21 mars 2020



JOUR DE CARENCE SUSPENDU !

GRAVE crise sanitaire = décisions hors normes !

Votre fédération des services publics sollicitait à tous les niveaux cette mesure depuis son courrier ministériel du 06 mars 2020.

**C'est chose faite
aujourd'hui !**



Mais quelle énergie déployée pour une mesure si élémentaire à prendre !

Les agents victimes de cette pandémie ne doivent pas en plus être lésés financièrement !

Les agents publics sont fortement mobilisés pour soigner, protéger, défendre !

UN GRAND MERCI !

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE PROPOSITION !**

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris

01.44.70.65.90 fonctionspubliques@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org